

AQUASTRAL IMPRESSION +

Intérieur - Extérieur



DEFINITION

- AQUASTRAL IMPRESSION + est une peinture d'impression universelle à base de résine acrylique en dispersion aqueuse.

DESTINATION et PROPRIETES

- AQUASTRAL IMPRESSION + adhère sur des matériaux très variés : Céramique, PVC, Polyester, Acier galvanisé, Zinc, Aluminium, Bois et dérivés... .
- AQUASTRAL IMPRESSION + sèche rapidement (recouvrable dans la journée) et possède un très bon pouvoir opacifiant.
- AQUASTRAL IMPRESSION + empêche le saignement de substances colorantes (ex. tanin) de certaines essences de bois, isole des remontées bitumineuses et bloque la plupart des plastifiants.
- AQUASTRAL IMPRESSION + contient un agent anti flash rusting.
- AQUASTRAL IMPRESSION + est formulée en blanc et teintes pastels seulement (base P) de la collection Tons & Couleurs 2.

MISE EN OEUVRE

- **Matériel d'application :** Brosse, rouleau polyester tissé 6 à 12 mm selon support, pistolet, airless.
- **Dilution :** A l'eau exclusivement (% en poids).
Brosse type Aquaselle, rouleau polyester tissé 6mm, airless : prêt à l'emploi, éventuellement 2 à 3 % d'eau.
Pistolet : 10 à 15 % d'eau.
- **Application :** Rouleau : empâter régulièrement les fonds, répartir, lisser de suite.
Pistolet : éviter de travailler trop près de la surface à peindre.
- **Rendement :** 10 m² / litre. (variable en fonction de la rugosité, la porosité du support et le mode d'application).
- **Recouvrable :** 3 heures à 23°C et 50% HR
24 à 48 heures si fonction isolante recherchée.
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau, immédiatement après utilisation.

PRECAUTIONS A OBSERVER

- Température d'emploi : supérieure à 8°C et inférieure à 35 °C.
- Hygrométrie maximum pendant l'application et le séchage : 70 % HR.
- Ne pas ajouter de fongicide dans AQUASTRAL IMPRESSION +.

CONDITIONNEMENT

- Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

AQUASTRAL IMPRESSION +

FICHE TECHNIQUE (produit standard blanc)

- **Classification :** AFNOR NF T 36005 Famille I – Classe 7b2.
- **Présentation :** Peinture.
- **Densité :** 1.32 ± 0,05.
- **Liant :** Résine acrylique en dispersion aqueuse.
- **Extrait sec en poids :** 53 % ± 2 %.
- **Extrait sec en volume :** 38 % ± 3 %.
- **Degré de brillant :** Mat.
- **Séchage à 23°C et 50% HR :** Hors poussière : Sec : 1h – recouvrable : 3h.
- **Point d'éclair :** ininflammable.
- **COV :** Valeur limite en UE pour ce produit (cat A/g) : 30 g/l(2010).
Ce produit contient au maximum 8 g/l COV.
- **Emission dans l'air intérieur* :** **A+**
*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) .

DESCRIPTIF

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1(NF P 74-201-)

SUBJECTILE	ASPECT DE SURFACE INITIAL	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'IMPRESSION	TRAVAUX DE FINITION
Bois et dérivés	Non peint. Fond moyennement absorbant	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche AQUASTRAL IMPRESSION +	Selon support 2 couches d'une des finitions des gammes : AQUASTRAL ou H ₂ O Se reporter également aux fiches techniques de ces finitions
P.V.C.	Non peint.	Epoussetage, dégraissage 1 couche AQUASTRAL IMPRESSION +	
Acier galvanisé, Zinc, Aluminium	Non peint	Dégraissage au solvant synthétique 1 couche AQUASTRAL IMPRESSION +	
Anciennes peintures	Parfaitement adhérentes	Lessivage, ponçage, époussetage 1 couche AQUASTRAL IMPRESSION + Rebouchage et enduisage éventuels.	

Sécurité

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles 24 heures sur 24 sur Internet: www.quickfds.com fournisseur ASTRAL BATIMENT.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.